

S-2SI-V2

Edition du 14 01 2025

Programme

Acteur PRAP 2S

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Secteur Sanitaire et Médico-Social

ENKAÏROS

BUREAUX ET ADRESSE DE GESTION

Montélisud - 3 Rue Emile Monier - 26200 Montélimar

Site : enkaïros.fr • **Mail :** serviceformation@enkaïros.fr • **Tél :** 04 28 37 08 17

ENKAÏROS EURL

Siège social : 2 Rue des Roseaux 84600 Valréas

SIRET : 832 292 478 00027 • RCS d'Avignon • N° de déclaration d'activité : 938 40 50 9984



PROGRAMME

Cette formation a pour but de permettre aux personnes désirant devenir acteur PRAP 2S. La formation à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) permet au salarié **d'être acteur de sa propre prévention** mais aussi de devenir **acteur de la prévention de son entreprise ou de son établissement** dans le **secteur Sanitaire et Médico-Social**.

Objectifs

- ✦ **Savoir se situer en tant qu'acteur de prévention** des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- ✦ **Savoir observer et analyser sa situation de travail** en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- 🎯 ✦ Pouvoir **participer à la maîtrise du risque dans son établissement** et à sa prévention
- ✦ Apprendre à **maîtriser les techniques de manutention des personnes à mobilité réduite**
- ✦ Savoir **utiliser les aides techniques**

Durée, Prérequis, Tarif

- 🕒 ✦ **4 jours, soit 28 heures en présentiel** non consécutifs
- ✦ **Public** : Salariés désirant devenir Acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans le sanitaire et social. Tous salariés amenés à manutentionner des personnes à mobilité réduite.
- 👤 ✦ **Aucun prérequis**
- ✦ Groupe entre 5 et 12 personnes
- ✦ Montélimar, Avignon, Valence. Autres lieux possibles, nous consulter.
- ✦ Intervenant : Formateur(trice) habilité(e) à **dispenser le PRAP 2S**
- ✦ Tarif : sur devis
- € ✦ Possibilité de **financement par l'OPCO** référent de votre entreprise.

Modalités pédagogiques

- ✦ Support de cours, vidéo-projection, travail sur texte, étude de cas, Exercices pratiques, Mises en situation
- ✍ ✦ **Travail inter session d'analyse de situation de travail** demandé aux participants
- ✦ **Analyse des risques sur des situations réelles de travail de l'entreprise** afin d'être au plus près de la réalité et du contexte de l'établissement

PROGRAMME

Evaluation



- ✦ **Évaluation formative et certificative va fiche INRS** : seuls les candidats ayant suivi la totalité de la formation (**28 heures**) et ayant réussi **l'épreuve certificative** pourront prétendre à l'obtention du **certificat PRAP**
- ✦ Délivrance d'un certificat d'acteur PRAP 2S, valable au maximum 24 mois. Suivi des présences et remise d'une **attestation individuelle de formation** ou d'un **certificat de réalisation**

Programme

JOUR 1

Comprendre l'intérêt de la prévention :



- ✦ Le projet de l'établissement
- ✦ La démarche de prévention
- ✦ Les statistiques nationales et du secteur
- ✦ Les enjeux de la prévention (humains, financiers et réglementaires)
- ✦ Les acteurs externes et internes de la prévention.
- ✦ Les trois valeurs de la prévention

Connaître les risques de son métier :

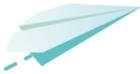
- ✦ Identifier un danger, un risque, une situation dangereuse, dommage
- ✦ Mécanisme d'apparition du dommage
- ✦ Les risques du secteur d'activité
- ✦ Définitions accident de travail, maladie professionnelle, accident de trajet

Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain :

- ✦ Anatomie / pathologie.
- ✦ Les TMS : définition et biomécanique.
- ✦ Les facteurs de risque TMS
- ✦ Le stress au travail
- ✦ Lien entre TMS et RPS
- ✦ Les 3 dimensions de l'homme au travail

Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts.

- ✦ Principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- ✦ Les différentes aides à la manutention
- ✦ Mise en pratique



PROGRAMME



Jour 2

Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et d'analyser d'une situation de travail.

- ✦ Travail prescrit/ travail réel.
- ✦ Les déterminants de la situation de travail susceptibles de provoquer les atteintes à la santé.
- ✦ Approche globale et systémique (ITAMAMI / QQQQCP)
- ✦ Travail d'observation et d'analyse d'une situation de travail

Proposer des améliorations de sa situation de travail.

- ✦ En adéquation avec les 9 PGP.
- ✦ Approche organisationnelle, technique et humaines
- ✦ Principes d'aménagement de poste

Faire remonter l'information aux personnes concernées.

- ✦ Utilisation des procédures et des outils de communication interne à l'entreprise
- ✦ Rappel sur les acteurs de prévention de l'entreprise

Accompagner La Mobilité (ALM)

- ✦ Identifier les enjeux d'un accompagnement pour la personne aidée et sa famille, pour l'accompagnant, pour l'établissement
- ✦ Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir : les étapes nécessaires aux déplacements naturels et les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements
- ✦ Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement

Jour 3

Restitution du travail intersession (Observer et analyser une situation de travail « dangereuse » de son quotidien)

Epreuve certificative 1 (Observer et analyser une situation de travail)

Accompagner La Mobilité ALM

- ✦ Le schéma décisionnel et les fiches ALM
- ✦ Analyser la situation d'un accompagnement
- ✦ Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

Jour 4

Accompagner la Mobilité ALM

- ✦ Le schéma décisionnel et les fiches ALM
- ✦ Analyser la situation d'un accompagnement





PROGRAMME

- ✿ Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

Epreuve certificative 2 ALM (Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi)

Les +

- ✿ Présente **toute souplesse** pour répondre aux **besoins spécifiques** et pour s'adapter à tout emploi du temps
- ✿ Remise de documents pédagogiques
- ✿ Bilan à 3 mois

Modalités, délai d'accès et accessibilité :

- ✿ Vous nous contactez par téléphone ou mail, nous validons avec vous votre projet. Enkairos s'engage à vous faire un retour dans les 72 heures au plus tard, hors période de congés.
- ✿ Nos formations et nos locaux sont adaptés pour accueillir une personne en situation de handicap. Contactez notre référente handicap : Tina GARNATZ cbertrandgarnatz@enkairos.fr